



PRÉFET COORDONNATEUR DU MASSIF DES ALPES



## AVIS

**Communes de Sixt-Fer-à-Cheval et de Samoëns**

**Projet de valorisation touristique de Sixt-Fer-à-Cheval  
Création d'une nouvelle offre d'hébergement  
(20 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher de logements et de services touristiques)  
et  
Liaison avec le domaine skiable de Flaine par la Combe de Gers  
(création de 12,6 ha de pistes, de deux remontées mécaniques  
et remplacement d'une remontée mécanique)**

## UNITE TOURISTIQUE NOUVELLE

Par arrêté préfectoral du 4 avril 2017, le dossier joint à la demande de création d'une unité touristique nouvelle pour la valorisation touristique de Sixt-Fer-à-Cheval, est mis à la disposition du public du lundi 24 avril 2017 au mardi 30 mai 2017 inclus.

Un registre sera ouvert à cet effet sur lequel toutes les personnes intéressées pourront consigner leurs observations par écrit :

- à l'accueil de la Mairie de SIXT-FER-A-CHEVAL, (chef-lieu, 74 740 Sixt-Fer-à-Cheval)  
les lundi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h à 17 h,  
les mardi et mercredi de 9 h 00 à 12 h 00,
- à l'accueil de la Mairie de SAMOENS, (Mairie, 33, place des Dents Blanches, 74 340 Samoëns)  
les lundi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 18 h,  
les mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h,
- à la Préfecture de la Haute-Savoie (8, rue du 30ème régiment d'Infanterie, bureau des affaires foncières et de l'urbanisme, 74 000 Annecy)  
du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30,
- à la Sous-préfecture de Bonneville (122, rue du Pont, 74 130 Bonneville)  
les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 45,

La réunion de la commission spécialisée du Comité de Massif, se déroulera le 23 juin 2017.

Le Préfet Coordonnateur du massif des Alpes,

**Stéphane BOUILLON**